Rhône-Alpes, Loire
Magneux-Haute-Rive
le bourg

Présentation du mobilier de l'ancienne église paroissiale Saint-Martin

Références du dossier

Numéro de dossier : IM42002224
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : inventaire topographique

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton :
Aire d'étude : Montbrison, *Canton* :
Précisions :

Historique

Le Procès verbal de la visite pastorale de Monseigneur Marquemont, en 1614, pointe l'existence d'un ciboire d'étain argenté et d'un autel de Sainte-Marguerite dans la chapelle latérale sud, mais l'absence de tabernacle. Deux cloches sont signalées le 12 mai 1786 lors du **Procès verbal des monuments servant à contester la juridiction des La Bastie...** : l'une datait de 1785, l'autre de 1583, fondue pour François de La Bastie, seigneur de Magneux. Cette dernière cloche, refondue vers 1850, a disparu depuis. Inscription et décor (voir transcription du Procès-verbal en annexe) : + (une croix fleurdelysée) NOBLE FRANCOIS DE LABASTIE SEIGNEUR DE MAGNIEU AUTHE RYVE ET...(une croix ancrée) / DAMOISELLE FRANCOISE DE ROUVERETTE SA MERE ET TUTRICE L AN MIL VC LXXXIII. Au-dessous : quatre croix ancrées à même hauteur, faisant le tour de la cloche ; et au-dessous les mots répétés : TE DEUM LAUDAMUS. L'inventaire des linges et autres objets du culte est établi par le maire le 1er janvier 1794 (AC). L'orfèvrerie et les linges sont envoyés aux administrations supérieures, au Directoire de la Loire ; les cloches ainsi que les objets en cuivre sont fondus en "bouches à feux" (canons). En 1889, la notice de la commune de Magneux-Haute-Rive dans le **Forez pittoresque...** signale l´existence d´un vieux tableau représentant une Assomption ornant le mur du collatéral nord. Elle mentionne également la porte sud de l'église, dont le vantail est orné de "petits compartiments [aux] armes de La Bastie avec alternance de feuillages inscrits dans des losanges", et le plafond de l'église, en bois "décoré de peintures grossières, reproduisant des figures et des emblèmes religieux : un cartouche indique que cet ouvrage, daté de 1694, est dû à la générosité des sieurs Gay, curé, et Arnou Péronnet, luminier". Ce vantail de porte et les panneaux peints du plafond, bien que classés MH au titre objet le 20 septembre 1910 lors de la démolition de l'église, sont supposés avoir été déposés, au moins pour les peintures, au "musée de Montbrisson" [sic] (notice de la base Mérimée, PM42001005 et PM42001006) en décembre 1910 ; ils n'ont pas été retrouvés lors de l'enquête.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Loire. Série 1111 VT : 114. Magneux-Haute-RiveDossier : Cloche de 1583. n° 43. 73. 841, réalisé**
  AD Loire. Série 1111 VT : 114. Magneux-Haute-Rive**Dossier : Cloche de 1583. n° 43. 73. 841, réalisé par Louis Bernard en février 1973.** - La cloche de 1583 est refondue vers 1850. - Documentation : L. P. Gras. Inscriptions foréziennes, 1870 / Procès verbal du notaire Goyet de 1786 conservé au château de Saint-Cyr-les-Vignes chez M. de Poncins. - Inscription : NOBLE FRANCOIS DE LA BATIE SEIGNEUR / DE MAGNIEU-HAUTE-RIVE ET DEMOISELLE / FRANOISE DE ROUVERETTE SA MERE ET / TUTRICE. L´AN MIL

Vc LXXXIII - Histoire : Clocher de l´église de Magnieu, refondue vers 1850, portant les armes de la Bâtie. Au début de l´inscription est une croix en fleur de lys. Après le mot ET une croix d´or ancrée de sable, blason de la Bâtie. Au-dessous de cette inscription, 4 autres croix ancrées de même hauteur avec quatre points cardinaux. Au-dessous, plusieurs fois, TE DEUM LAUDAMUS - Etat : oeuvre disparue.

- **AC Magneux-Haute-Rive. Petit cahier à couverture cartonnée, intitulé « Cinquième registre »,**
  AC Magneux-Haute-Rive. **Petit cahier à couverture cartonnée, intitulé « Cinquième registre », commençant par le 6e feuillet : « Décret de la Convention Nationale du 7 octobre 1792 » et s´achevant le 26 août 1806.**. **12 Nivôse an II (1er janvier 1794)**. Inventaire des linges et autres objets du culte établi par le maire : calice, ostensoir, custode, une boîte et les deux ampoules, et le ciboire, le tout en argent. Une armoire à deux portes bois sapin fermant à clef contenant des linges, effets, titres et papiers. Lesdits calice, soleil et autres objets d´orfèvrerie seront envoyés dans les plus brefs délais aux administrations supérieures. Envoi des cloches à la fonte (« en bouches à feu ») : deux cloches du poids d´environ 700 £ chacune ; en descendent une, d´environ 600 £, qui sera envoyée à Feurs (lieu de regroupement le plus proche) ; se rendent ensuite dans l´église où trouvent 6 croix, 4 chandeliers, 2 lampes, 1 encensoir avec la navette, le tout en cuivre, total 24 £ et demi ; ces objets seront envoyés avec les cloches. **13 Nivôse an II (2 janvier 1794)**. Les objets d´argenterie ont été envoyés au Directoire de la Loire qui en a donné récépissé. Idem pour la cloche et le cuivre envoyés à Feurs, récépissé de la municipalité. Puis suite de l´inventaire de l´église. Dans la sacristie : 1 commode à 6 grands tiroirs et 4 petites armoires, avec dedans : un rideau servant de voile au Christ, deux autres voiles, l´un en soie et l´autre en toile, 2 chandeliers en étain, 14 autres chandeliers dont 10 en laiton et les 4 autres en cuivre jaune étamé, 2 croix en cuivre, 2 burettes en étain, 2 autres petites croix aussi en cuivre ; dans un tiroir de la commode, 15 chasubles avec leur étoles. 2 bannières, une rouge et une blanche. Dans l´armoire : 2 chapes, 15 nappes (...), la garniture du dais en ... ?, 9 voiles-à-calice ; 1 encensoir et 2 lampes en cuivre **21 Pluviôse an II (9 février 1794)**. Le battant (de fer) et autres ferrures de la cloche seront conduits au chef lieu de district. **5 Germinal an II (25 mars 1794)**. Les linges (pas ornements) de l´église seront envoyés à l´administration du District.

- **A. Privées (photocopies communiquées par M. de Monteynard, 2006). [DURAND, Vincent]. Répertoire**
  A. Privées (photocopies communiquées par M. de Monteynard, 2006). [DURAND, Vincent]. **Répertoire chronologique des titres relatifs à la seigneurie de Magneux-Hauterive**. 53 fol. manuscrits, s. d. [4e quart 19e siècle]. L'avant-propos synthétique explique que le répertoire des titres (de 1250 à 1787) a été dressé grâce à des archives prêtées par le comte Léon de Poncins (conservées au Palais de Feurs), "particulièrement d'après un savant compte-rendu" [manuscrit] rédigé en 1787 par un avocat, Antoine Gonon de Saint-Fresne, à l'occasion d'un procès entre le seigneur de Magneux-Haute-Rive et le chapitre de Montbrison. L'auteur a également utilisé la bibliographie (Broutin, Sonyer Du Lac...).

Bibliographie

- **AD Rhône. Recueil des visites pastorales... T. I. Visites de 1613-1614. 1926.**
  Archives départementales du Rhône. **Recueil des visites pastorales du diocèse de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles, Tome I. Visites de 1613-1614**. Lyon : aux Archives départementales, 1926
  p. 402

- **GARDES, G. (dir.). Grande encyclopédie du Forez. 1985.**
  GARDES, Gilbert (dir.). **Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire. T. 4. Montbrison et sa région**. Le Coteau : Horvath, 1985
  p. 140-142

- **THIOLLIER, F. Le Forez pittoresque et monumental. 1889.**
  THIOLLIER, Félix. **Le Forez pittoresque et monumental, histoire et description du département de la Loire et de ses confins, ouvrage illustré de 980 gravures ou eaux-fortes, publié sous les auspices de la Diana...** Lyon : Imprimerie A. Waltener, 1889 (2 vol.)
  p. 71

Périodiques

- **Recueil d'inscriptions foréziennes du XIe au XVIIIe siècle (suite). Revue Forézienne. Histoire et**

Recueil d'inscriptions foréziennes du XIe au XVIIIe siècle (suite). *Revue Forézienne. Histoire et archéologie*, Saint-Etienne : Chevalier, libraire-éditeur, novembre 1969
p. 229, n°XCVII

Annexe 1

12 mai 1786. Procès verbal de reconnaissance des monuments servant à constater la juridiction des La Bastie, anciens seigneurs de Magnieu-Hauterive, sur l'église et autres lieux de cette paroisse, dressé par Michel Goyet notaire commis, à la requête de Jean-Hector Montagne, seigneur de Poncins, en son instance contre le chapitre de Montbrison et Jérôme Goyet de Livron, seigneur de Magnieu-Hauterive, transcription de l'expédition en forme signée Goyet (Cabinet de M. le comte Léon de Poncins).
D'après [DURAND, Vincent]. **Répertoire chronologique des titres relatifs à la seigneurie de Magneux-Hauterive** (A. Privées ; photocopies communiquées par M. de Monteynard, 2006).
NB : Les croquis intercalés dans le texte ont été décrits entre crochets. Les notes de bas de page ont été intégrées au texte, entre parenthèses ; la plupart sont des notes marginales "au crayon" lues par Vincent Durand sur l'expédition originale, sauf une note signalée dans la transcription comme étant de V. Durand lui-même.
"...A l´indication du seigneur de Poncins, nous nous sommes transporté à la petite porte de l´église paroissiale de Magnieux Haute-Rive, du côté de midi de la dite église, laquelle porte est brisée, et nous avons vu et reconnu, sur la partie dormante de la dite porte deux espèces d´écussons en menuiserie saillante en la forme suivante, dont nous ne pouvons reconnaître les émaux ni métaux, mais dont les armoiries, aussi saillantes, représentent une croix ancrée en la forme qui suit. Ladite porte en vieille menuiserie bois chêne, avec d´autres écussons sans armes et peints en couleur jaune. [dessin des armoiries : une croix ancrée dans un losange]
Et sur la petite porte ouvrante, un autre écusson contenant une croix semblable aux deux premières, mais son écusson fait en la forme qui suit, le tout en menuiserie saillante, ladite porte peinte également en jaune et du même âge et menuiserie que la porte dormante. [dessin des armoiries : une croix ancrée dans un écusson *a testa di cavallo*]
De là étant entré dans la dite église, ledit seigneur de Poncins nous a introduit dans une chapelle située à l´aile gauche de ladite église, laquelle il nous a dit être la chapelle des anciens seigneurs de Magnieux qui s´appellaient de La Bastie, ce que le curé nous a confirmé et nous avons aperçu au rez-de-chaussée de ladite chapelle une pierre plate sous laquelle ledit sieur curé nous a dit être un caveau de sépulture, et, à la clef de voûte de ladite chapelle, nous avons aperçu un écusson en forme circulaire dans le milieu duquel est une croix ancrée saillante,...[dessin des armoiries : une croix ancrée dans un médaillon circulaire]
De là étant entré dans le choeur, ...ledit seigneur...nous a fait observer qu´il paraissait avoir été repeint et blanchi (note marginale au crayon : le choeur a été blanchi en 1755) de nouveau et, à la clef de la ...voûte,... nous avons vu une croix de Malte en peinture : sur quoi ledit seigneur de Poncins nous a dit qu´il y avait apparence de cette croix...avait été substituée à la croix ancrée des anciens seigneurs de Magnieux lorsqu´on a reblanchi ledit choeur, observant que la croix de Mallte n´a jamais servi d´armoirie au chapitre de Montbrison.
Ledit seigneur...ayant demandé au...curé, s´il connaissait le tombeau des anciens seigneurs de Magnieux, ledit sieur curé a dit savoir par tradition que le tombeau du seigneur de Magnieux était au millieu du choeur sous une longue pierre de taille qu´il nous a fait remarquer et sur laquelle nous avons observé que l´on a gravé en oeuvre une croix pattée à la forme suivante : [dessin : croix latine à extrémités pattées, formant une légère pointe pour les bras supérieurs]
Ledit seigneur de Poncins ayant demandé à Mr le curé de lui indiquer le banc des seigneurs, ledit sieur curé a répondu que le banc était sur l´aile gauche du choeur, mais qu´attendu son mauvais état et son inutilité, les seigneurs ayant une chapelle, il a fait luy même, du consentement du précédent seigneur, fait enlever ledit banc, pour en substituer un plus utile aux habitants, à l´entrée duquel banc il a fait placer une petite chaire basse.
Nous avons examiné l´emplacement du banc qui nous a été indiqué, et nous avons aperçu, à la même indication, au milieu du cintre d´une petite porte par laquelle on s´introduisait de la nef de l´église dans ledit banc, ladite porte ouverte dans la muraille du choeur, une petite croix ancrée semblable à celles précédament décrites, la dite pierre en relief et blanchie de nouveau comme le surplus dudit choeur.
De là, à l´indication dudit seigneur, nous sommes montés dans le clocher, où nous avons aperçu deux cloches, l´une desquelles n´a été fondue que l´année dernière, et nous avons vu sur l´autre qu´elle a été fondue en mil cinq cent quatre vingt trois, sous François de La Bastie seigneur de Magnieux et la dame de Rouverette sa mère et tutrice, suivant l´inscription et à la forme suivante, commençant sur la première ligne entourant la cloche par une croix fleurdelysée et ensuite ces mots : noble François de Labastie seigneur de Magnieu Authe Ryve et..., et ensuite une croix ancrée. Et à la seconde ligne : Damoiselle Françoise de Rouverette sa mere et tutrice l´an mil Vc LXXXIII. Et en dessous desdites inscriptions, sont quatre autres croix ancrées à même hauteur faisant le tour de ladite cloche, et au dessous les mots répétés : Te Deum laudamus.
Descendus du clocher et sortis de l´église, nous avons, à la même indication, aperçu autour du choeur de ladite église, et en dehors d´iceluy une ceinture ou litre funèbre, dont il ne reste que les vestiges de la peinture sur neuf écussons des

côtés de matin et midi, sans qu´il soit possible d´en distinguer les armoiries. Il nous a semblé seulement apercevoir en chef de l´un desdits écussons une couronne de comte, et sur cinq desdits écussons des vestiges de la peinture d´un animal leur servant de tenant ou support, et dans un autre endroit une espèce de palme ; et entre lesdits neuf écussons, en deux endroits différents, nous avons aussi aperçu les vestiges de deux écussons plus anciens, mais qu´il est impossible de définir.
...Nous nous sommes transporté... dans le cimetière de ladite paroisse de Magnieux Haute-Rive et, après avoir examiné la croix en pierre étant dans iceluy, nous avons trouvé sur le pied de la croix du côté du matin, regardant la porte d´entrée dudit cimetière, un écusson représenté cy après, dans lequel il y a une croix ancrée (note marginale au crayon : l´autel [sic] de la croix a été changé et on ne trouve plus la croix ancrée). [dessin : un écusson avec une croix ancrée]
De là nous nous sommes transporté, à la même indication, jusques à une fontaine appelée la Fond de Magnieux, située en bas du bourg dudit Magnieux, au nord-est du clocher et à peu de distance d´iceluy (note marginale au crayon : n´existe plus), et nous avons reconnu, au pied de l´arbre de la croix de pierre dont l´autel sert à couvrir ladite fontaine et sur la face méridionale de la dite croix, un écusson renfermant en relief une croix ancrée comme les précédentes, ledit écusson en cette forme : [dessin : un écusson avec une croix ancrée, surmonté de la date 1560]
Au dessus duquel écusson est inscrit la date de mil cinq cent soixante.
De ladite fontaine nous avons été conduit par ledit seigneur de Poncins à la croix des Rameaux de la dite paroisse de Magnieux Haute-Rive, ladite croix étant dans l´embranchement des chemins de Montbrison et de Champs à l´église et bourg dudit Magnieux (note marginale au crayon : cette croix a été déplacée et plantée sur une place du bourg, vis-à-vis le sieur Pont), et nous avons reconnu que la dite croix est en pierre, placée sur un autel, et que sur le pied de l´arbre de ladite croix, du côté de midi, est un écusson en relief renfermant la même croix ancrée que celle-ci-dessus, de la hauteur de dix pouces sur huit de largeur, et sur la face orientale, un autre semblable écusson contenant une semblable croix ancrée partie d´un lion naissant coupé de fleurs de lis comme dans la figure ci-après (note de V. Durand : dans le dessin informe du notaire, l´or des fleurs de lys est indiqué par un pointillé, qui très évidemment n´existait pas sur la pierre) : [dessin de deux écussons : un écusson avec une croix ancrée ; un écusson mi partie, au 1 : une croix ancrée, au 2 un lion naissant, au 3 trois fleurs de lys ; la pointe de cet écusson est coupée et à la place figure la date 1556] et au dessous est l´inscription de l´année mil cinq cent cinquante six.
Et enfin, nous avons été introduit dans la cour du château de Magnieux appartenant à M. de Livron et, à l´indication dudit seigneur de Poncins, nous avons aperçu un vieux bâtiment ou reste de bâtiment annonçant la plus grande vétusté (note marginale au crayon : n´existe plus, on a reconstruit cette partie du château), dont le rez-de-chaussé sert de grenier, et, sur le portail de ce bâtiment, étant sur la cour du côté de matin, dont la porte est bois chêne en menuiserie et en mauvais état, ladite porte ayant cinq pieds et neuf pouces d´hauteur, sur trois pieds et neuf pouces de largeur, nous avons aperçu sur le chapeau dudit portail, sur le milieu d´icelui, une croix ancrée peinte sur la muraille regardant ladite cour, dans un écusson dont le fond parait être couleur jaunâtre, la croix couleur rougeâtre, ladite croix ayant sept pouces de long sur autant de largeur et l´écusson étant formé comme cy contre. [dessin : une croix ancrée dans un écusson dont la partie supérieure forme deux pointes]
Nous avons aussi aperçu que la dite muraille avait été peinte, mais qu´elle est aux trois quarts effacée.
...Ledit seigneur de Poncins a dit que le dernier monument que nous venons de décrire confirme tous les précédents, en ce que le château de Magnieux ayant appartenu aux sieurs de la Bastie, nous venons de reconnaître leurs armes, non seulement par leur forme, qui est une croix ancrée, mais encore par émaux et métaux, en ce que lesdites armes se trouvent porter d´or à la croix ancrée de geule (sic), ce qui est attesté par tous les anciens armoriaux et notamment par le traité du sieur de la Colombière intitulé *La science héroyque* page 138, chapitre XIII, numéro 26, et par *L´Art héraldique* du père Ménetrier, édition de 1770, p. 82, figure 18..."

Illustrations

Chapelle de l'orfèvre parisien F.-J. Bertrand-Parraud, 1er quart 19e siècle (étudiée, IM42002229 ;

transportée dans la nouvelle
église, voir IA42001392).
Phot. Didier Gourbin
IVR82_20074201134NUCA

Dossiers liés

Objet(s) contenu(s) dans l'édifice :
Église paroissiale Saint-Martin (détruite) (IA42001391) Magneux-Haute-Rive, le Bourg

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire

Chapelle de l'orfèvre parisien F.-J. Bertrand-Parraud, 1er quart 19e siècle (étudiée, IM42002229 ; transportée dans la nouvelle église, voir IA42001392).

IVR82_20074201134NUCA
Auteur de l'illustration : Didier Gourbin
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation